

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande.  
Le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

### Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal. »

### Annonces:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

L'abonnement au « JOURNAL » donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 6 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal. »

**MAISON MURE, Pont-St-Esprit (Gard) A. GAZAGNE, Gendret & Suer, Phénix 1<sup>re</sup> classe.**

### MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue, Céphalalgie, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée.

Généralisation fréquente, Soulagement toujours certain par le **SIROP de HENRY MURE** (Succédané de l'Élixir de Valériane).

**PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE** (Succédané de l'Élixir de Valériane).

**Thé Diurétique de France de Henry MURE** (Succédané de l'Élixir de Valériane).

### MALADIES DE POITRINE

BRONCHITE CHRONIQUE, RACHITISME, SCROFULE, MALADIES des OS, ÉPUISEMENT NERVEUX, ANÉMIE.

**SOLUTION HENRY MURE** (Succédané de l'Élixir de Valériane).

**SOLUTION HENRY MURE** (Succédané de l'Élixir de Valériane).

Dépôt général de l'ALCOOLATURE D'ARNICA de la TRAPPE DE NOTRE-DAME DES NEIGES. Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, déhanchures, accidents cholériques. DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON.

**ON DEMANDE**  
**deux filles fortes**  
pour laver.  
Gage 30 frs par mois  
S'adresser à M<sup>lle</sup> MOTTIER, Leysin.

**5 à 20 francs par jour à tous**  
Homme ou dame sans quitter emploi  
Travail honorable, placement assuré.  
Très sérieux. Ecrire à Dupré, 25 rue Monthoux à Genève. 545

**TIRAGE DÉJÀ LE 20 DÉCEMBRE**  
**Grande Loterie d'Argent**  
garantie par l'Etat de HAMBOURG  
consistant en 94000 Billets, dont 45550 Lots et 8 primes  
partagés en 7 classes.  
La somme totale des prix s'élève à **Neuf Millions 248 485 Marcs**  
Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

**60000 Marcs**  
**ou 750000 Francs**

spécialement

1 à	300000	=	300000
1 à	200000	=	200000
1 à	100000	=	100000
2 à	60000	=	120000
2 à	50000	=	100000
1 à	45000	=	45000
2 à	40000	=	80000
1 à	35000	=	35000
2 à	30000	=	60000
7 à	20000	=	140000
1 à	15000	=	15000
11 à	1000	=	110000
36 à	5000	=	180000
103 à	3000	=	309000
160 à	2000	=	320000
437 à	1000	=	437000
578 à	300	=	173400
27764 à	169	=	4692161
16448 à	M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.		

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un **entier billet original Fr. 7.50**  
demi " " " " **3.75**  
quart " " " " **1.90**  
contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

**Kaufmann & Simon**  
Maison de banque et change à Hambourg.

**PRIX-COURANT POUR AUTOMNE ET HIVER**  
**1906-07**  
Demandez s. v. p. les échantillons des marchandises qu'il vous faut.

**Coutil et molleton pour chemises**  
bonne couleur  
Prix du mètre, —.50 —.55 —.60 —.67 —.75 —.80 —.85 —.90

**Coutil-molleton pour blouses et vêtements**  
Nouveautés, bonne couleur  
Prix du mètre 0.60 0.67 0.75 0.85 1.— 1.20 1.35 1.50

**Molleton et Piqué**  
pour vêtements de dessous, blanc et couleur.  
Prix du mètre 0.50 0.60 0.75 0.85 1.— 1.20 1.50  
Série magnifique. Demandez les échantillons.

**Peluche (Schipper) flanelle** (tout laine) unie (en couleur)  
Prix du mètre 1.20 1.50 1.70 2.10 2.50

**Magnifique flanelle fantaisie** (tout laine), velours pour blouses, jupons, vêtements, etc.  
Prix du mètre, 1.50, 2.10, 2.35, 2.50, 2.65, 3.—

**Flanelle de santé, finette** (pure laine) pour sous vêtements et chemises  
Prix du mètre, 1.70, 1.85, 2.10, 2.50, 2.65.  
Magnifique choix. — Demandez les échantillons.

**Toiles de coton écruées et blanchies**  
Toile de coton écruée pour chemises et linges 70 cm le m. 0.30  
75 cm. large, le m. 0.35  
Toile de coton écruée pesante pour chemise le m. 0.40  
Toile de coton blanchie, très solide p<sup>r</sup> chemises le m. 0.45  
Cretonne blanche, pour chemises fines le m. 0.60  
Toile de coton, Madapolam, blanchie le m. 0.67  
Toile de coton, Skirting, blanchie le m. 0.60  
Article spécial. Demandez s. v. p. les échantillons.

**TOILES POUR DRAPS DE LIT**  
Toile de coton, 150 cm, écruée, pour draps le m. 0.67  
Toile de coton, 150 cm., écruée, pour draps, bonne qualité le m. 0.85  
Toile de coton, 175 cm., écruée, pour draps le m. 0.75  
Toile de coton, 175 cm., pour draps, très bonne qualité le m. 1.—  
Toile de coton blanche, pour draps le m. 1.20  
Couverture de lit, molleton, couleur, la qualité, 150/200, la pièce 2.70  
Toile pur fil et mi fil, écruée et blanchie, pour draps à tous prix  
Toile de coton, pour draps, en 150, 175, 180, 200 cm de large  
Article spécial. Demandez les échantillons.

**COTONNE LIMOGE** (Kaulsch)  
pour fourres de duvets, 135 et 150 cm. de large bonnes couleurs. Prix du mètre 0.75, 0.90, 1.—, 1.10, 1.20 1.35  
INDIENNE, FOULARDS, etc., pr. fourres de duvets, bonne couleur  
Prix du mètre 0.60, 0.67, 1.—, 1.10, 1.25

**SATIN — DAMASSÉ — BAZIN**  
Prix du mètre 1.10 1.25 1.35 1.50 1.70  
Très beau choix d'articles lavables. Demandez les échantillons.

Etouffes pour rideaux (à jour) le mètre 0.25, 0.50 jusqu'à 2.35  
Etouffes damassées pour meubles, laine et mi-laine, le mètre à 2.—, 3.—, 3.35, à 6.—  
Indiennes et Cretannes pour meubles, le mètre 0.50, 0.75, 0.85  
Etouffes pour tapis de corridors, le mètre 1.20, 1.50, 2.10, 2.50  
Echantillons à disposition.

**PLUMES ET FLUMES**  
Coutil pr. fonds de duvets, toute largeur, le m. 1.20 1.50 1.70 1.85  
Plumes pr. coussins et duvets, le 1/2 kilo 0.50, 0.75, 1.40, 1.75.  
Mi-flûmes pour coussins et duvets le demi-kilo 2.25, 2.80, 3.—  
Flûmes pr. coussins et duvets, le 1/2 kilo 4.25 4.50, 5.—, 6.—, 7.—  
Les plumes et flûmes sont absolument propres et saines.  
Demandez les échantillons.

**Pèlerines pour hommes avec capuchon** que l'on peut aussi enlever 10.—, 12.—, 14.50, 17.50.

**Etouffes pour robes (mi-laine)**  
pour automne, hiver et toute saison.  
Prix du mètre 0.85, 1.—, 1.25, 1.35, 1.50, 1.70  
Vêtements solides, chauds et bon marché  
Demandez les échantillons.

**ETTOFFES POUR ROBES (pure laine)**  
noires et couleurs pour automne hiver et toute saison  
Prix du mètre 1.25, 1.35, 1.70, 2.—, 2.50, 3.—, 3.35.  
Beaux vêtements de fête  
— Echantillons sur demande franco. —

**Etouffes noires pour robes de dames et fillettes**  
(Cheviots, Serge, Mohair, etc.)  
Prix du mètre 1.25 1.50, 1.95, 2.10 2.50 3. jusqu'à 6.  
**Robes de deuil, de fêtes et de noces**  
Demandez les échantillons.

**Etouffes pour robes d'enfants en tous genres**  
**Etouffes pour tabliers en tous genres**  
**Etouffes pour doublures en tous genres**  
Echantillons à disposition.

**Milaine bernoise (frotzon)**  
en toutes couleurs naturelles. La milaine bernoise est la plus pratique et la plus forte pour vêtements d'hommes  
Prix du mètre 2.85 3.65 4.— 4.65 5.— 6.— 6.70 7.50.  
Demandez les échantillons.

**Etouffes pour vêtements d'hommes et de jeunes gens**  
pour automne, hiver et toute saison  
**Buksin — Cheviots — Draps — etc.**  
Prix du mètre 2.50 2.85 3.— 4.— 4.50 5.50 6.— 7.— 8.— 10.—  
Echantillons franco à chacun.

**ESSUIE-MAINS**  
Prix du mètre 0.35 0.40 0.50 0.75 0.85 1.—

**NAPPES BLANCHES**  
Prix du mètre 1.10 1.35 1.50 1.70 2.— 2.50 3.—

**SERVIETTES ASSORTIES**  
La douzaine 7.—, 8.50 jusqu'à 12 francs.  
**Nappes à café, thé et pour restaurant, en couleur,**  
Prix du mètre 1.85, 2.25, 2.50 à 3.50  
Echantillons sur demande franco.

**Crin animal et végétal**  
Triège pour matelas, fabric. suis. le m. 1.10 1.25 1.40 1.70  
1.85 2.10 2.25  
Crin pr. matelas le 1/2 kg. —.90, 1.10, 1.40, 1.70, 1.90 2.10, 2.50, 2.80  
Laine à matelas, le 1/2 kilo 0.90 1.20 1.50 1.90 2.10.  
Crin végétal, au prix du jour. Les crins sont bien filés.  
Demandez les échantillons

**Couverture de laine**  
Couvertures ordinaires, 1.50 1.90 2.60 3.50 4.75 5.50.  
Couvertures de laine grise 7.50 8.75 10.—  
Couvertures de laine blanche 6.25 7.50 10.— 11.— jusqu'à 20.—  
Couvertures de laine rouge 5.90 6.25 7.50 9.— 12.— jusqu'à 20.—  
Couvertures Jaquard, 11.— 14.— 15.— 17.— jusqu'à 30  
Tapis de lit blancs et couleurs 3.— 3.30 3.75 4.50 5.50 6.  
Etouffe imperméable pour couvertures de cheval  
4.65 5.— le mètre  
Echantillons de couvertures de laine à disposition

**DUVETS ET COUSSINS**  
Duvets à 2 places contenant 8 liv. plumes, 150/180 cm. 15, 17, 18  
Duvets à 2 places contenant 8 liv. mi-flûmes, 150/180, 22, 25, 28  
Duvets à 2 places conta. 6 liv. de flûmes, 150/180, 30, 34, 36, 40  
Duvets contenant 7 livres de plumes, 135/180, 14, 16, 17,  
Duvets contenant 7 livres mi-flûmes, 135/180, 20, 22, 25,  
Duvets contenant 5 livres flûmes, 135/180, 26, 29, 31, 38,  
Coussins contenant 3 livres de plumes, 60/120, 6.—, 7.20,  
Coussins contenant 3 livres mi-flûmes, 60/120, 7.80, 8.50,  
Oreillers 60 cm. de long 60 cm., de large 2.60, 4, 5, 6, 7.  
Ces différentes pièces sont remplies de marchandise absolument saine et fraîche. A désir on fait aussi d'autres grandeurs que l'on nous indiquera.

**LA TISANE FRANÇAISE**  
reconstituante  
**des Anciens Moines**  
guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.  
Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilieuse fortifiante et antirhumatisme. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.  
Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

**Personnes cherchées**  
DES DEUX SEXES SONT  
POUR TRICOTER SUR NOS MACHINES  
5 Francs de gain par jour et plus  
Travail simple et rapide à la maison pendant toute l'année. Pas de connaissances spéciales nécessaires. La distance ne fait rien c'est nous qui vendons la marchandise. Beaucoup d'attestations, certificats, rapports, etc.  
Société des machines à tricoter pour travail à domicile.  
**THOS. H. WHITIK & Co, S.-A. ZURICH, Klingenstr. 31. S-23**  
659 BUREAU AUXILIAIRE: LAUSANNE, rue du Bourg, 4. S 24

**Pour les malades de l'estomac**  
A tous ceux qui, par un refroidissement ou une réplétion de l'estomac, par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids ou par une manière de vivre régulière, se sont attirés une maladie d'estomac, telle que: catarrhe d'estomac, crampes d'estomac, maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.  
**C'est le remède digestif et dépuratif, le „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich**  
Ce Kräuterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives, et du bon vin. Il fortifie et vivifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation nouvelle d'un bon sang.  
Par l'emploi opportun du „Kräuterwein“, les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes forts, mordants et ruinant la santé. Tous les symptômes, tels que: maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, fatigué, soulèvement de cœur, vomissements, etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de maladies d'estomac chroniques, disparaissent après un seul emploi  
La constipation et toutes ses suites désagréables, telles que: coliques, oppression, battements de cœur, insomnies, ainsi que les congestions au foie, à la rate et les affections hémorroïdales sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du „Kräuterwein“. Le „Kräuterwein“ empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises, par une légère selle.  
Figure maigre et pale, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constipation incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors de manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotivité, de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépressés souvent doucement. Le „Kräuterwein“ donne une impulsion nouvelle à la nature: la plus affaiblie. Le „Kräuterwein“ augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation, raffermis les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agités et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciements le prouvent.  
Le „Kräuterwein“ se vend en bouteilles à 2 fr. 50 et 3 fr. 50, dans les pharmacies de Sion, Sierre, Viège, Saxon, Loèche, Brigue, Zermatt, Sembrancher, Martigny, St-Maurice, etc., ainsi que dans toutes les pharmacies de toutes les grandes et petites localités du canton du Valais et de toute la Suisse.  
En outre les pharmacies de Sion et la pharmacie J.-M. de Chast onay à Sierre expédient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de „Kräuterwein“ dans toutes les localités de la Suisse.  
Se méfier des contrefaçons!  
Exiger „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich  
Mon „Kräuterwein“ n'est pas un remède secret, il est composé de: Vin de Malaga 450,0, Esprit de vin 100,0, Glycérine 100,0, Vin rouge 240,0, Jus de sorbier sauvage 150,0, Jus de cerises 320,0, Fenouil, Anis, Aunee, Ginseng américain, Racine de gentiane, Racine de calmus à 10,0. Mêler ces substances

**Billets de Loterie**  
pour la construction de l'église d'Erlikon  
à 1 fr. — Pour 10 frs. 11 billets.  
LISTE DE TIRAGE à 20 cts.  
**PLACE CENTRALE A ZUG**  
13 lots principaux de 1000 à 20000 frs.  
6275 lots de 5 à 500 frs. O-F-2333

**HARMONIUM-PÉDALIER**  
2 claviers et harmonium clavier transporteur plus un bon piano d'occasion à vendre ou à louer; franco dans toutes gares du Valais. 677  
S'adresser à F. GUIGNARD, Rue Vieux-College à GENÈVE.

**LIÈVRES! LIÈVRES!**  
La maison de comestibles  
**E. CHRISTEN**  
A BALE O-F-2538  
expédie jusqu'au premier mars 1907  
gros lièvres 1<sup>re</sup> qualité  
avec la peau à fr. 5.40  
dépoüillés à fr. 5.—  
Franco domicile en Suisse. 692

Nous vous prions de nous indiquer exactement les articles desquels vous désirez des échantillons.  
**NOUS N'AVONS PAS DE VOYAGEURS & PAS DE SUCCURSALES**  
DEMANDEZ LES ECHANTILLONS DIRECTEMENT.  
Echantillons franco — Les envois au-dessus de 5 fr. se font contre remboursement  
**BERNER-WARENHALLE, BERNE**  
24, RUE DU MARCHÉ, 24  
La plus grande maison d'exportation de tissus et literies de la Suisse. 664



Le Journal & Feuille d'Avis du Valais est le plus grand et le plus complet des journaux valaisans.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais publie dans chaque numéro un Bulletin politique sur tous les événements ayant un intérêt international.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais tient ses lecteurs au courant de tout ce qui intéresse la Confédération suisse. Il publie les travaux des Chambres fédérales. Il a à Berne un correspondant particulier.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais donne dans tous ses numéros un aperçu très complet de tout ce qui intéresse le Valais. Il a un service d'informations très étendu et de nombreux correspondants qui le mettent à même de publier des nouvelles fraîches et inédites.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais publie, à chaque session, un compte-rendu très détaillé des débats du Gd Conseil.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais tient ses lecteurs au courant de tout ce qui intéresse la vie politique, religieuse, économique et sociale des cantons.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais tient ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe dans le monde entier.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais publie les dernières dépêches du jour.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais est le seul journal valaisan absolument indépendant, ce qui lui permet de tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe et se dit, sans être obligé d'en atténuer le sens ou la vérité.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais publie des feuilletons les plus captivants et les mieux écrits.

Le Journal & Feuille d'Avis du Valais sera envoyé gratuitement, dès ce jour, au 31 décembre 1906, aux nouveaux abonnés pour l'année 1907.

Tout abonné, ancien ou nouveau, recevra en prime un calendrier pour afficher; de plus, dans le courant de l'année, les horaires des trains à chaque changement de service.

Tout abonné au Journal & Feuille d'Avis du Valais a droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 6 lignes.

Bulletin politique

Un nouveau „non possumus“ du pape

Dans la circulaire que M. Briand a envoyée récemment aux préfets, il était dit que les catholiques pourraient continuer à exercer librement le culte dans les églises à partir du 13 décembre à condition de se soumettre à la loi qui veut que toute réunion publique soit préalablement précédée d'une déclaration à l'autorité laïque.

Or le Souverain Pontife, dans de récentes instructions données à l'épiscopat français, interdit de faire même une seule déclaration par année pour les réunions du culte. Il n'admet pas non plus que, dans sa paroisse, le curé soit considéré comme un «passant» sans aucun droit, et que le séquestre, un protégé des Leges, vienne y faire la loi et parler en maître.

Le cardinal Lecot qui avait autorisé dans son diocèse la déclaration prescrite par la loi de 1881 a retiré ses instructions par esprit d'obéissance au Souverain Pontife.

Il ne faut pas se dissimuler que l'interdiction faite par le pape au clergé et aux catholiques français de se soumettre à la formalité de la déclaration de réunion imposée par la loi de 1881 est grosse de conséquences.

Quelles sont en présence de ce «non possumus», les intentions du gouvernement français?

Les déclarations que vient de faire M. Briand à cet égard ne prêtent à aucun équivoque.

Le ministre des cultes déclare que toute violation de la loi sur les réunions publiques sera relevée et immédiatement déferée aux tribunaux; et il ajoute:

«Il y aura sans doute des mesures spéciales, législatives ou autres, à prendre, si les ordres du pape sont suivis par le clergé et si sa révolte contre les lois du pays devient flagrante.

«Ces mesures, en prévision d'une telle éventualité, que j'ai tout fait pour éviter, allant pour cela jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles, ces mesures, dis-je, ont été préparées par moi et je me propose de les soumettre à mes collègues dans le plus bref délai.»

L'avenir apparaît donc chargé de nuages. Les catholiques vont être de jour en jour obligés d'abandonner leurs églises; on leur interdira même l'exercice public du culte sous prétexte qu'ils n'auront pas fait la déclaration prévue par la loi de 1881 sur les réunions publiques.

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice, a été chargé d'adresser aux procureurs généraux une circulaire pour inviter les parquets à faire constater, partout où elles se produiraient, les infractions à la loi de 1881 sur les

réunions publiques à l'occasion de l'exercice du culte

Les infractions à la loi de 1881 sur les réunions publiques sont punies de peines de simple police. Ce qui veut dire que les contrevenants s'exposent à une amende de 1 à 15 francs et à un emprisonnement de un à cinq jours, ou à l'une de ces deux peines seulement, suivant que le juge de police — c'est-à-dire le juge de paix — admet des circonstances atténuantes et fait application à cet égard de l'article 463 du Code pénal. La récidive n'a pas pour effet d'aggraver la peine.

Les jugements rendus en matière de police peuvent être attaqués par la voie de l'appel lorsqu'ils prononcent un emprisonnement ou lorsque les amendes, restitutions et autres réparations civiles excèdent la somme de cinq francs, outre les dépens.

L'appel est porté devant le tribunal correctionnel. Le ministère public et les parties peuvent se pourvoir en cassation contre les jugements rendus en dernier ressort par le tribunal de police ou contre les jugements rendus par le tribunal correctionnel sur l'appel des jugements de police.

CONFEDERATION

Assemblée fédérale

Jeudi matin le Conseil national et le Conseil des Etats se réunissent en Assemblée fédérale pour élire le président de la Confédération et le vice-président du Conseil fédéral pour l'exercice 1907; le tribunal fédéral et neuf suppléants; le président et le vice-président du Tribunal fédéral.

Société suisse des commerçants

Cette société vient de publier son 33<sup>e</sup> rapport annuel comprenant la période du 1<sup>er</sup> mai 1905 au 30 avril 1906, 73 sections et 12,000 membres environ appartenant à l'association. Des tableaux concernant l'activité des écoles d'enseignement commercial dirigées par les sections il ressort que 5891 écoliers et 1116 écolières, répartis en 3023 classes, ont suivi les cours dont les 35% à peu près purent être donnés pendant les heures de travail. Les examens d'apprentis eurent lieu dans 20 arrondissements, 417 candidats s'y étaient annoncés, desquels 393 furent diplômés. La société adressa une requête au département fédéral du commerce dans le but d'obtenir une subvention de la Confédération permettant de faciliter aux jeunes employés de commerce nécessaires, mais capables, une émigration temporaire en vue d'études dans un centre commerçant étranger.

Le Bureau de placement a repourvu 1695 places durant la période administrative écoulée. Le nombre des membres de la Caisse-maladie s'est accru de 142 à 1131. Il a été payé dans 91 cas des indemnités pour maladies, cures et décès, fr. 8591. L'Association possède une Caisse de secours qui dans 10 cas versa fr. 555. Il existe en outre depuis la dernière assemblée des délégués une Caisse d'épargne pour cas de chômage. La Société veut par là résoudre le problème des sans-travail par l'assurance-épargne en accordant une rente pour cas de chômage. La Caisse pour la suppléance des professeurs, également nouvelle, accorde à tout professeur, qui enseigne aux écoles des sections, une indemnité pour chaque heure de leçon qui n'a pas été donnée pour cause de maladie ou de service militaire régulier.

Les éditeurs de journaux

Une assemblée qui comptait environ 60 éditeurs de journaux, venus de presque tous les cantons de la Suisse allemande, réunie dimanche à Zurich, a reconnu à l'unanimité la nécessité de compenser les frais incombant aux journaux par le renchérissement de la main-d'œuvre.

Elle a décidé, à une grande majorité, de convoquer immédiatement des assemblées locales et de district pour examiner la façon de couvrir ces frais supplémentaires. Il a été recommandé à ces assemblées d'étendre leur étude à l'augmentation du prix des abonnements et des annonces.

Le comité de la société suisse des éditeurs de journaux a été invité à examiner si la société, d'accord avec les ouvriers, ne pourrait pas obliger les éditeurs dissidents, qui conserveraient des prix insuffisants pour les annonces et les abonnements, à relever leurs prix et de quelle façon.

Au sujet de la réduction de la taxe des transports, il a été décidé que, dans le cas où l'Assemblée fédérale n'approuverait pas la réduction réclamée, les éditeurs se réuniraient immédiatement pour prendre des mesures en conséquence.

Les éditeurs de journaux de la Suisse romande se sont réunis, de leur côté, au Théâtre de Lausanne.

Après une discussion approfondie, l'assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante:

«L'assemblée des éditeurs de journaux de la Suisse romande, réunie à Lausanne, le 9 décembre, sous les auspices de la Société suisse, considérant le renchérissement de la main-d'œuvre et du matériel et l'élévation du prix de revient des journaux qui en résulte, estimant hautement désirable d'arriver à une augmentation du rendement de la publicité et du prix des abonnements, invite d'une façon instante les éditeurs de journaux à étudier les

moyens pratiques d'atteindre au plus tôt ce résultat en provoquant, en particulier, dans ce but, des ententes locales. Elle renouvelle la demande, fréquemment exprimée, de voir à bref délai, ramener à trois quarts de centime la taxe de transport des journaux.»

Le cadeau de Noël de papa Zemp

M. le conseiller fédéral Zemp a annoncé aux Chambres que le fameux projet de réformes postales va enfin voir le jour la semaine prochaine. C'est une heureuse nouvelle. Attendons donc avec espoir.

Concours forestier

Un intéressant concours est ouvert par la Société des forestiers suisses. En voici le sujet:

«Quelles sont les mesures pratiques, propres à abaisser à un niveau raisonnable, les prix trop élevés des plants forestiers, en usage dans certaines régions de la Suisse.»

Les travaux présentés ne devront pas dépasser une feuille et demie d'impression, ils devront être adressés, avant le 1<sup>er</sup> juin 1907, au président du Comité permanent. Le jury disposera d'une somme de fr. 600 pour récompenser les travaux les plus méritants.

L'épée de Nidau

Il y a quelque temps, nos lecteurs s'en souvenant, nous avons annoncé que deux frères du village de Court près Nidau, avaient trouvé dans la Sihl, une épée en bronze qu'ils vendirent au Musée National.

L'Etat de Berne s'en était ému et revendiquait la propriété de cette épée historique. De là polémiques dans les journaux et procès intenté par le Muz bernois contre les vendeurs et contre la Confédération qui avait fait l'acquisition de l'épée pour le Musée national.

Ce litige peu banal vient d'avoir son épilogue devant le Tribunal fédéral qui a écarté la demande de l'Etat de Berne et a condamné ce dernier à payer à la caisse du Tribunal fédéral un émoulement de justice de fr. 120, et à la Confédération une somme de fr. 600 à titre de dépens; enfin, une somme de fr. 50 aux frères Kocher.

Et le Musée national garde son épée.

Les illettrés en Suisse

Le nouveau dictionnaire de Brockhaus dit ce qui suit à l'article «Instruction»:

«Les conditions locales de la haute montagne entravent l'organisation régulière des écoles. Il en résulte que le niveau général de l'instruction en Suisse n'est pas élevé. En 1904, 9% des recrues ne savaient pas lire et 46% ne savaient pas écrire.»

Il y a là une grosse erreur.

En 1904, sur 26,718 recrues qui ont été examinés, 25 ont reçu la plus mauvaise note pour la lecture et 123 pour l'écriture. Cela fait 0,09 et 0,46%, soit sur 10,000 hommes (et non pas sur cent) 9 ne savent pas lire et 46 ignorent l'écriture. Pour un pays de hautes montagnes et de vallées peu accessibles, où les habitations sont éparses souvent à de très grandes distances des écoles, cela n'est pas si mal!

VALAIS

Les élections de dimanche

Dimanche ont eu lieu les élections des juges, juges-substituts, présidents et vice-présidents des communes, du canton.

Fait rare à Sion, les magistrats sortant de charge ont été réélus sans la moindre opposition; a été élu avec la même unanimité le nouveau conseiller M. J. C. de Courten.

Nous donnons ci-après les résultats, pour autant qu'ils sont parvenus au Département de l'Intérieur, jusqu'à 5 heures, ce soir, lundi.

Les noms sont placés dans l'ordre suivant, pour chaque commune: 1. juge, 2. juge-substitut, 3. président, 4. vice-président.

DISTRICT DE MONTHEY

Commune de Champéry: juge: Marclay Théod., vice-juge: Exhénri Th.; président: Grenon Pierre, vice-président: Clément Henri. — Collombey-Muraz: de Lavallaz Eug., Caillat-Bois Louis; Burdyer, Hubert, Tarin Alexis. — Monthey: Zumoffen Ed., Contat Octave; Delacoste Ed., Martin Léon. — St-Gingold: Chappex Simon, Christin Meinrad; Chaperon Jos, Duchoud Jos. — Troistorrens: Rouillier Maurice, Monnay Adrien; Dubousson Ad., Granges Adrien. — Val d'Illeaz: Gex-Fabry Jos. Ant., Defago Stanislas; Gex-Fabry Gabriel, Esberratt Alfred. — Vionnaz: Frachebois Zénon, Rey Louis; Bressoud Ls., Planchamp Ls. — Vouvré: Delavy Eloi, Cornut Maximien; Pignat Emile, Carraux Emile. — Monthey (bourgeoise) prés. Zumoffen Ed.

DISTRICT DE ST-MAURICE

Collonge: Chambovey Ls., Berger François; Pochon Alphonse, Pochon Emile. — Doréaz: Jordan Jean-Baptiste, Biolley Jules; Baley Th., Gay Augustin. — Evionnaz: Morand Ad., Richard Ls.; Rappaz Jean-Pierre, Mermoud Barthélémy. — Finhaut: Lonfat Daniel, Hugon Gust.; Vouilloz Casimir, Lugon-Mozlin Alex. — Massongex: Jordan Ls., Cettou Jos; Monnay E., Jordan François. — Mex: Richard Alb., Richard Jos.; Gex Casimir, Richard Ls. — St-Maurice: de Stockalper Adolphe, de Werra Ch. M.; de Bons Henri, Mottiez Joseph. — Salvan: Délez Ls., Vouilloz Charles; Bochaty Jules Mottier Mce. — Vorrazz: Monnay Mce, Morisod Ls.; Sallen Léon, Voeffray Henri.

DISTRICT DE MARTIGNY

Bovermier: Michaud Et Ls., Bourgeois César;

Bourgeois Pierre Jos., Rebord Antoine. — Charrat: Terretaz Pierre, Magnin Ls.; Savthier Alb., Gaillard Jules; conseiller Moré Robert. — Fuly: Bender Jules, Carron Henri; Luister Ls., Malbois Etienne. — Isérables: Favre Eug., Favre Casimir; Monnet Daniel, Vouillamoz F. — La Bâtiaz: Pillet P. Jos., Gay Elie; Cretton Florian, Claret Charles. — Leytron: Cheseaux Paul, Cheseaux Maximien; Richard U. Defago, Jean Louis. — Martigny-Bourg: Simonetta Jules, Chattron Alex.; Vouilloz Alfred, Aubert Valentin. — Martigny-Combes: Mathey Pierre, Gay Jean; Mathey Ant., Rouiller Paul. — Martigny-V.: Morand Jules, Gillioz Pierre; Morand Georges, Orsat Denis. — Trient: Gay Crosier Gédéon, Frasserens Pierre Marie; Gay Crosier Camille, Cretton Valentin.

DISTRICT DE SION

Arbaz: Francey Célest., Bonvin Ferd.; Carraux Félix, Savioz Casimir. — Bramois: Rey Pierre, Mayor Lucien; Mayor Eug., Brutin Camille. — Grimisuat: Muller J.-B., Duey Jos.-M.; Crittin J.-B., Balet J.-Pierre. — Salins: Michalet J. J., Dussex Jos.; Pra'long Ls., Dussex Nicolas. — Sion de Rivaz Charles, de Kalbermaten Alph.; Ribordy Jos., de Courten Ch. Albert. — Sion (conseil bourgeois) prés: Dénéziat Amédée, vice-prés. Barberini Em. — Bramois (bourgeoise): prés. Ambord Eug., vice-prés. Grand Maurice.

DISTRICT DE SIERRE

Chalais: Perrouchoud H., Antille Fçois; Zuber Damien, Perrouchoud Casimir. — Granges: Eggs Germain, Rommiller Denis; Rohé Charles, Eggs Narcisse. — Iogne: Duchoud Pierre Joseph., Praplan Emile; Rey Joseph, Bonvin Pierre Augustin. — Lens: Lamont Victor, Duvaney J. L. — Venthône (bourgeoise): prés. Masserey Basile, vice-prés. Amos Jos. — Venthône (municipalité): de Preux Benj., Amos Sébastien; de Preux P., Berciaz Basile. — Veyras: Berclaz Séraphin, Métrailler Eug.; Mermoud Domin., Fuchs Cyprien. — Molens: Perrin Isid., Berclaz Jérémie; Berclaz Mce, Cretton Ls. — Montana: Roby Lucien, Rey François Jos.; Roby Martin, Rey Fabien. — Randogne (bourgeoise): prés. Berclaz Elie, vice-prés. Berclaz Jean. — St-Léonard: Tissières Oscar, Studer François; Bétrisey Mod., Balet Ls. — Sierre: Rey Adolphe, Masserey Eug.; de Sépibus Oscar, Zufferey Michel.

DISTRICT D'HERENS

Ayent: François Jean, Pierre Antoine Jean; Domin Riand, Victor Fardel. — Hérensence: Sierro Ant Ls, Dayer J. Pierre; Sierro P. Jos., Dayer François. — Vermaniège: Pannatier Mce, Pannatier Jacques; Berthod Christian, Pannatier Ant.

CHRONIQUE VALAISANNE

Le développement du Valais

— Route alpestre. —

Jamais peut-être, depuis que l'humanité s'est érigée en état social, la question économique n'a tenu une plus large place dans la vie des peuples. D'un bout à l'autre de notre planète, c'est un assaut à la timbale des affaires, une course effrénée vers les hautes altitudes commerciales, un chassé-croisé dans l'immense domaine de l'industrie, une fièvre enfin d'expansion commerciale qui s'est emparée des masses, depuis le plus chétif des concurrents aux mieux aguerris. Et ces symptômes de l'énorme évolution sociale ont quelque chose d'alarmant: Où s'arrêtera-t-on dans ce formidable exode vers l'immense inconnu! Un savant économiste me disait à ce propos: «Il n'y a pas lieu de s'alarmer déjà, alors que les portes de ce nouveau monde ne sont que s'entre-ouvrir.»

Et cependant à quoi nous ont amenés les premiers pas vers cette prétendue terre de Chanaan du Commerce et de l'Industrie? Au renchérissement de la vie! Depuis quelques années surtout, toutes les denrées ont haussé de prix et peut-être diminué de qualité. Il faut y voir en premier lieu le fait d'une décadence agricole et du triomphe de la chimie industrielle appliquée à l'alimentation, en second lieu, une preuve évidente d'un système nouveau de spéculation outrée, reléguant l'hygiène et la santé publiques à l'arrière-plan des considérations sociales. En effet, substituer les produits manufacturés aux naturels, remplacer la viande par la peptone et l'albumine par l'albuminoïde, sont autant de conquêtes chimiques faites au détriment de l'organisme humain et pour consacrer la prédominance exclusive des formules scientifiques sur l'ingénuité fruste et surannée du vieux système agricole, avec son respect d'authenticité de la nature et ses tendances honnêtes, indemnes des calculs ingénieux de la finance.

Après ce trop long préambule, voyons un instant ce qu'il peut advenir du Valais, maintenant que, envers et contre tous, l'inéluctable loi du transformisme social l'a poussé dans l'ornière tracée par le char du Progrès. Cette ornière, c'est le tunnel du Simplon.

Un grand passage, incontestablement où circulent à cette heure une trentaine de trains par jour, passablement de marchandises et beaucoup de gens.

Qu'en résulte-t-il pour notre Canton? Beaucoup de bruit dans la vallée du Rhône et d'interminables et agaçants coups de sifflets dans les gares du parcours. Et c'est tout, du moins jusqu'ici. C'est trop et trop peu: trop de bruit et pas assez d'effets. Cette première constatation indique, a priori, qu'il existe, chez nous de multiples lacunes qui nous empêchent, aussi longtemps qu'elles existent, de donner à notre pays le développement qui lui convient, soit le corps respectif de ce qu'il a donné dans sa participation à la grande œuvre internationale du Simplon.

Effectivement, à la création de la grande ligne transalpine se rattachent une foule de projets secondaires intimement liés à l'établissement de la nouvelle artère mondiale et dont dépend, en quelque sorte, notre salut économique national.

Ainsi, la question qui se pose catégoriquement à l'esprit, dans les circonstances présentes est celle-ci: Que devons-nous faire pour bénéficier des avantages d'une œuvre économique à laquelle nous avons apporté le tribut de notre argent et de notre territoire? La réponse est facile plus que les moyens, la voici: donner à notre pays une impulsion vigoureuse dans le sens de son développement matériel, de manière à contrebalancer, et si possible à dominer les influences concurrentes et puissantes que le Simplon a fait naître autour de nous et dont nous pouvons être un jour à la merci.

Notre sol cultivable est fertile, mais de peu d'étendue; nous pouvons lui donner sans doute une certaine extension et développer encore notre trafic agricole déjà passablement actif depuis quelques années. Mais, en dépit des meilleurs efforts de ce côté-là, nous ne pouvons espérer qu'un résultat relatif, tendant avant tout à ne plus être tributaires de l'étranger pour la majeure partie des produits de la terre, comme c'est le cas aujourd'hui.

Par contre, nous avons heureusement, à nos portes, à exploiter et les expériences faites sont certes un encouragement à persévérer dans cette voie sûre et compensatrice. J'ai nommé l'industrie hôtelière et les gisements. Dans la première, la fortune de Zermatt et de quelques unes de nos stations alpêtres ou climatiques en sont l'éloquent témoignage; dans les seconds, les essais tentés ont été encourageants. Il ne manque, au développement rapide de ces deux grands et puissants facteurs de notre richesse nationale qu'une seule chose, dont l'ouverture du Simplon a marqué le point de départ: des moyens de transport. Loeche les Bains, avec ses eaux connues dans le monde entier, végète tant qu'il n'existera pas, de la grande ligne qui traverse le Valais à Loeche les Bains un système de locomotion plus rapide, plus confortable et moins coûteux que celui des voitures et diligences actuelles. Avec un petit chemin de fer électrique, Evolène disputerait la palme à Zermatt, et la vallée de Conches n'aurait rien à envier à celle d'Illeaz.

De même, nos nombreux gisements miniers, en majeure partie abandonnés à cause des frais énormes d'exploitation, c'est-à-dire de transport, ne tarderaient pas, grâce au chemin de fer, à trouver un écoulement facile et des plus rémunérateurs. Ces gisements existent en grande partie dans les massifs avoisinant nos principales vallées latérales, et d'une pierre l'on ferait deux coups, dans ce sens que le même chemin de fer servant au transport des touristes opérerait en même temps celui des minerais, bois et charbon de terre réduits en ce moment à l'état de force inerte, faute de moyens suffisants pour en tirer parti.

Et je crois que le branle-bas est donné, je le pressens et le salue dans le fait de la captation de nos grandes chutes d'eau, cette houille blanche qui, avant longtemps, aura fait de notre vieux pays, un puissant foyer d'énergie électrique, projetant sa lumière et sa fécondité jusqu'au fond de nos vallées les plus reculées. C'est là qu'est placé, je ne crains pas de l'affirmer, le point initial de notre développement économique, le centre de gravité de notre édifice industriel et commercial et celui vers lequel doivent se porter tous nos regards, toutes nos volontés et tous nos efforts.

La Vapeur a procuré au Valais de grands débouchés, l'électricité lui fournira les moyens de les utiliser; c'est mon vœu très ardent et j'espère qu'un avenir prochain viendra le réaliser.

Nendaz, ce grand village alpestre, relégué jusqu'ici dans son préjudiciable isolement, va finalement avoir sa route carrossable, et de première classe, s'il vous plaît! Le pittoresque n'y perdra rien, puisque les sentiers de chèvres qui escaldent les rochers d'Aproz restent toujours à la discrétion des parrains robustes et des amateurs de dos de mulet. Par contre, les villages de Salins, Baar, Brignon, Beuson et toute la grande commune de Nendaz, pourront désormais venir en char à la capitale pour y conduire leurs produits au marché ou s'approvisionner. Cette route traversera une contrée délicieusement champêtre et amènera, à n'en pas douter, un nouveau courant de visiteurs dans le gracieux vallon de Nendaz, elle sera un nouveau but de promenade pour les Sédunois et, quand le traçage Aproz-Conthey sera amélioré et que la station de Conthey-Nendaz viendra se greffer sur la voie ferrée, les populations qui en bénéficieront après un si long temps d'attente auront au moins obtenu une juste et entière compensation.

Mais, sept ans, pour un bout de route de 7 à 8 kilomètres, c'est beaucoup de temps; le tunnel du Simplon, avec ses 20 kilomètres de roche, n'en a pas demandé davantage.

Et cependant, en fait de travaux d'art, la route de Nendaz n'aura vraisemblablement que quelques murs de soutènement et un pont sur la Printze.

Démission

Le Conseil fédéral a accordé pour le 31 mars 1907, avec remerciements pour les services rendus, la démission d'instructeur d'arrondissement de la première division donnée par le colonel Arnold Nicolet, à Lausanne.

Alpinisme en hiver

Vendredi matin est arrivé à Brigues, venant de Milan, le Club alpin italien, accompagné d'une vingtaine de porteurs, chargés de tout l'attirail des touristes alpins en hiver: souliers de montagne, skis et traîneaux. L'acavane s'est dirigée vers Ried-Morell d'où



elle est partie samedi pour faire l'ascension de l'Eggishorn.

#### Concession de chemin de fer

Par message en date du 8 décembre, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'accorder la concession pour un chemin de fer à voie étroite électrique de Sierre à Zermatt et pour un funiculaire de Vissoie à St-Luc, à la Compagnie d'électricité du val d'Anniviers à Sierre en vue de la constitution d'une Société par actions.

#### Bouveret — Marchandises suspectes

Mercredi soir, vers 11 heures, deux citoyens du Bouveret aux Evorettes, aperçurent deux individus qui allumaient du feu dans le stand de cette localité. Ils signalèrent le fait à la police locale, qui alla aux renseignements. A son approche, les intrus détalèrent rapidement abandonnant sur place deux hottes contenant six montres, des lunettes d'approche, et d'autres objets de provenance certainement suspecte.

#### Militaire

Est nommé lieutenant des troupes de réserve le sous-officier Muller Hermann à Sion.

#### Vex et Agettes — Etat-civil

##### NAISSANCES

Gillioz Hubert Elie de Maurice Louis de Granges Pitteloud Marie Adrienne de François, des Agettes et Vex. Favre Marcellin Joseph de Jean-Baptiste, des Agettes et Vex.

##### DECES

Praz, née Favre, Philomène de Joseph, des Agettes, née en 1884.

##### MARIAGES

##### Néant.

### NOUVELLES DES CANTONS

#### Vaud

##### GARE INCENDIEE

Un incendie, dont on ignore la cause, a détruit, hier matin, le hall aux wagons de la gare de Château-d'Ex. Les dégâts sont évalués à 12,000 francs.

##### MISE DE VINS

Vendredi après-midi, à l'Hôtel de Ville de Lausanne, a eu lieu, en présence d'une nombreuse affluente de marchands et de curieux la mise des vins que la commune de Lausanne a récoltés en 1906 dans ses vignobles de Lausanne, Pully, Lutry, Dézaley d'Oron, etc.

Le Dézaley de la Ville (environ 21,170 lit.) s'est vendu de 1 fr. 98 à fr. 2.13. C'est le prix le plus élevé qui ait jamais été atteint. Le rouge a été vendu de 56 à 65 cent. et demi.

Samedi a eu lieu à Vevey la mise des vins de l'hôtel et des Gonelles. Les vins de l'hôtel se sont vendus à des prix variant entre 49 cent. et 65,5; ceux des Gonelles, entre 57 et 75 cent.

### ECHOS

#### DISPARITION D'UN GRAND LAC

Le lac Tschad, vestige de l'immense mer intérieure de l'Afrique, donne des signes certains d'une disparition prochaine.

Le capitaine Tilho, membre de la mission de délimitation franco-anglaise du Niger-Tchad, a constaté récemment que, depuis les explorations de Barth et de Nachtigal, la forme et la superficie du Tchad s'étaient grandement modifiées, cette dernière ayant diminué de plus d'un million d'hectares en 50 ans. Les sables, sur le côté Est, ont envahi le lac, et les dunes se sont avancées vers l'Ouest; en même temps, les infiltrations épuisent l'intérieur du lac.

D'autre part, pendant les sécheresses, les roseaux nés sous l'eau des crues meurent et leur humus détermine à la longue, dans le lac, des îles et des archipels.

Actuellement la navigation n'est plus possible que dans les cuvettes et les bras ou tentacules des bords; encore, à chaque instant, les embarcations touchent-elles, s'enlanguant dans des vases d'où l'on ne peut les sortir qu'avec la plus grande difficulté. En réalité, en dépit de ses vagues qui, par grand vent, peuvent procurer l'illusion de l'océan, le Tchad tend à devenir un vaste champ marécageux.

#### Nouvelles à la main

##### Le surmenage.

Le pape de Tobo, lisant à haute voix le journal, tombe sur l'histoire d'un jeune Américain qui est mort de surmenage, pour avoir lu trop de livres.

— Voilà ce qui arrive! fait simplement Tobo.

### ETRANGER

#### ALLEMAGNE

##### UNE CONDAMNATION A MORT

La cour d'assises de Wurzburg en Bavière vient de condamner à mort l'instituteur Müller, de Dürnbach, convaincu d'avoir assassiné une fillette de huit ans.

De jugement a été accompagné d'une scène dramatique. La justice soupçonnait l'instituteur Müller d'avoir commis, en 1898, dans un village près de Bayreuth, un autre crime dont l'auteur n'avait pu être découvert.

Quand l'arrêt de condamnation capitale fut

rendu, le président s'adressa au condamné et lui dit: «Müller, je ne veux pas vous poser une question insidieuse, et quelle que soit votre réponse, votre situation ne sera pas modifiée. Au moment où vous assassiniez la petite Wunschelmeier, n'avez-vous pas pensé à la mort de la veuve Enders, crime dont l'auteur n'a jamais été découvert?» Müller répondit aussitôt: «Non, monsieur le président.»

On l'emmena dans la cellule des condamnés à mort. Au moment où il y pénétra, il eut une crise de larmes, et d'un seul jet, confessa sa culpabilité dans l'assassinat de la veuve Enders. Il répéta sa confession devant un juge d'instruction.

Plusieurs personnes avaient jadis été soupçonnées de ce crime, entre autres le volontaire d'un an, Merkel, dont le père mourut de chagrin et dont la mère devint folle de douleur. Merkel lui-même a disparu du pays pour fuir la réprobation qui l'entourait.

Les révélations de Müller ont eu une terrible répercussion dans sa famille. Sa sœur, une jeune fille de 24 ans, s'est suicidée en se jetant dans la Saale, à Oberkotau. Son frère aîné, lui-même instituteur, a été tellement saisi par la mort de sa sœur qu'il a eu une attaque d'apoplexie. Son état semble alarmant.

Aux dernières nouvelles, on soupçonne l'instituteur Müller d'avoir assassiné en outre une téléphoniste à Aschaffenburg.

#### BELGIQUE

##### CHEF-D'OEUVRE PERDU

Un cierge renversé a embrasé les tentures d'un autel dans l'église de Saint-Josset-en-Noode.

Les flammes ont atteint un tableau représentant l'Assomption de la Vierge, œuvre du peintre anversois de Crayer.

Suivant l'«Etoile Belge», le tableau est totalement perdu. Il était estimé à fr. 600,000.

#### EXPLOSION D'UN TONNEAU DE MARC

Un tonneau de marc a fait explosion, dimanche, près de Louvain.

Quatre personnes ont été blessées, dont deux très grièvement.

#### UNE BARQUE A LA COTE

La tempête sévit sur toute la côte.

Dimanche matin, une barque anglaise, dont le nom est inconnu, est venue, sous l'effort du vent, se briser sur les rochers, près de la frontière hollandaise.

On suppose qu'il y a cinq victimes. Un cadavre a été déjà rejeté à la côte.

#### ESPAGNE

##### LA QUESTION RELIGIEUSE EN ESPAGNE

La séance de samedi à la Chambre a démontré l'inutilité de persister à discuter la loi des associations en l'état actuel de division profonde du parti libéral sur cette question. Seuls, MM. Canalejas et son petit groupe de libéraux avancés et les républicains voudraient la résoudre conformément au projet du cabinet Lopez Dominguez et au principe de la suprématie du pouvoir civil.

M. Moret a affirmé hier que l'opinion d'une grande partie des libéraux est qu'il est impossible de résoudre la question des congrégations sans une entente préalable avec le Vatican, qui avait constitué la base de son propre «modus vivendi» avec Rome en 1902. On sait que M. Montero Rios est également hostile à la loi des associations, quoique pour des motifs différents.

Le cabinet actuel ne fait discuter ce projet que pour gagner le temps nécessaire à l'approbation du budget et de l'acte d'Algésiras.

M. Salmeron, chef du parti républicain, développant à la Chambre son interpellation sur la dernière crise ministérielle, a critiqué la prétendue intervention directe du roi dans la question religieuse et dans les crises ministérielles. L'orateur a été rappelé à l'ordre à diverses reprises. Il a maintenu ses affirmations, qui ont provoqué les murmures des monarchistes.

Le président du conseil a protesté avec énergie contre les déclarations de M. Salmeron.

#### FRANCE

##### LA MORT DE M. BRUNETIERE

Le célèbre écrivain français, M. Ferd. Brunetiere est mort dimanche matin à Paris.

Né à Toulon en 1849, M. Brunetiere était venu à Paris pour se préparer à l'Ecole normale; après un premier échec au concours de 1869, que les événements de 1870 ne lui permirent pas de réparer, il connut les sombres jours du répétiteur courant le cachet. Il les traversa courageusement, armé de l'indomptable énergie qui fut un des traits essentiels de son caractère. Il collabora à la «Revue bleue», au «Parlement», et en 1875 il entra à la «Revue des Deux Mondes», où devait se faire toute sa carrière d'écrivain.

Il y écrivit, chaque mois, des études critiques sur les livres qui venaient de paraître, puis y donna des fragments de travaux d'ensemble, détachés de livres qui conquièrent tout de suite la faveur du grand public.

Très versé dans la littérature, la langue du dix-septième siècle, il manifestait pour le style, les idées et les écrivains de cette époque une admiration exclusive, qui devait lui faire juger sévèrement dans son «Roman naturaliste des tendances du roman contemporain.

En 1886, M. Brunetiere avait été nommé maître de conférences à l'Ecole normale; en 1893, il fut élu de l'Académie française en remplacement de John Lemoinne. La même année, il fut désigné comme directeur-gérant de la «Revue des Deux Mondes».

Ses derniers ouvrages littéraires furent d'E-

volution de la poésie lyrique, les «Evoquées» du théâtre français et un précis de l'Histoire de la littérature française». Son ardeur le porta à la fin de sa vie vers les questions religieuses. Une entrevue, qu'il eut avec le pape Léon XIII tourna son esprit, déjà incliné vers la foi, à une combattivité qui lui fit faire, à Paris et dans diverses villes de France, des conférences sur les raisons de croire, conférences qu'il réunit en un volume intitulé «Discours de combat».

Il mena, à ce propos, une polémique dont l'éclat ne fut pas étranger à l'échec de sa candidature à la chaire de littérature du Collège de France. Tout récemment, il signa, à propos de la discussion de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, une protestation retentissante.

Depuis quelques mois, frappé d'un mal inexorable, en s'acharnant à son travail, il espérait trouver un oubli à ses souffrances. Il est mort la plume à la main, en vaillant luttant.

Dans le dernier numéro de la «Revue des Deux Mondes» encore, M. Brunetiere avait publié une longue étude sur «Les philosophes de la société française».

#### LES CHAMPIGNONS

Quatre femmes employées à l'ouvrier installé dans l'ancien couvent de Saint-Antoine-Padoue, près Brive, ont été empoisonnées par des champignons trouvés dans un bois de sapins. Mme veuve Drot, cinquante-six ans, directrice de l'ouvrier, qui avait ramassé ces champignons, est morte après d'atroces souffrances. Les trois autres sont en bonne voie de guérison.

#### ITALIE

##### LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Depuis plusieurs jours, la Chambre italienne s'occupe des plaintes auxquelles ont donné lieu les retards extraordinaires des trains, l'insuffisance du matériel, et d'une façon générale le régime nouveau des chemins de fer. La plupart des orateurs ont montré les défauts de la situation.

Dans la séance de vendredi, le ministre des travaux publics, M. Gianturco, s'est attaché à exposer les causes de l'état actuel du service des chemins de fer et les mesures à prendre.

Il s'agit de savoir, a déclaré le ministre, «si le service par l'Etat est pire, égal ou meilleur que le service des compagnies». Il a exposé les conditions dans lesquelles l'Etat a assumé l'exploitation des chemins de fer.

«Les conditions des lignes et du matériel avaient plutôt empiré; l'amélioration a été proportionnelle au développement considérable du commerce. Quant au personnel, les appointements et les carrières étaient différents suivant les réseaux; les agitations étaient fréquentes et les mécontentements persistants.»

«Le gouvernement a amplement maintenu toutes les promesses faites au personnel des chemins de fer, qui, le sachant, a su résister aux excitations et remplit son devoir en méritant les éloges du gouvernement.»

«Au sujet du matériel, on a partagé les commandes entre l'industrie nationale et étrangère, sans sacrifier aux intérêts de l'industrie nationale les nécessités urgentes du trafic; malheureusement, la réaction du matériel, malgré une rigoureuse application des amendes, eut lieu avec un grand retard de la part de tous les fabricants étrangers et nationaux.»

«La direction des chemins de fer s'est occupée d'une circulation plus rapide du matériel roulant et a ordonné, à cet effet des travaux pour 80 millions de lire pour les gares et les lignes. Dans ces conditions, le service depuis mai jusqu'à août s'est développé d'une manière relativement normale, mais l'affluence des voyageurs vers le Simplon et à l'exposition de Milan a augmenté le trafic au delà de toute prévision; le mouvement des produits est venu augmenter les difficultés du service. Quoi qu'il en soit, le service, en ce qui concerne la campagne vinicole, a été meilleur que les années précédentes.»

«Des mesures ont été prises pour éviter le manque de wagons dans le port de Gênes; ces mesures ont eu un résultat satisfaisant qui a permis de charger à Gênes plus de mille wagons par jour. Pour ce qui est de cette question de défaut de matériel, les inconvénients semblables à ceux constatés en Italie ont été signalés en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Russie et en Belgique. Quant à l'avenir, les crédits de 910 millions à dépenser en quatre années suffisent aux besoins signalés. Il serait financièrement et techniquement impossible de dépenser davantage. En outre, les mesures en faveur des ports et de la navigation intérieure aideront à la solution du problème des moyens de transports à améliorer.»

#### SAINT-SIEGE

##### MORT DU MEDECIN DU PAPE

Le Dr Laponi, médecin du pape, est mort vendredi, d'un cancer au foie.

M. Laponi, qui était souffrant depuis longtemps, ne s'était mis au lit que depuis deux semaines. Tous les soins de ses confrères romains qui l'ont assisté, n'ont pu prolonger son existence.

A Rome, où il était très populaire, la nouvelle de sa mort produit une grande impression. Le «Popolino» romain a fait pendant la journée un vrai pèlerinage à la maison du défunt.

M. Laponi était né à Osimo. Il avait exercé la médecine d'abord dans son pays natal, puis à Pérouse, plus tard, d'où, sous la demande de son médecin titulaire le docteur Ciccarelli, Léon XIII le fit venir à Rome, l'attachant à sa personne.

Lorsque le docteur Ciccarelli mourut, on demanda à Léon XIII de lui désigner un successeur.

— Un seul médecin, c'est déjà trop! — répondit le vieux pontife, et il garda M. Laponi seul.

Depuis quelques années, M. Laponi s'était voué à l'étude des phénomènes spiritistes. Il venait de publier sur ce sujet un volume, qui devait être suivi par d'autres.

M. Laponi était l'homme le plus décoré du Vatican; presque tous les souverains qui y sont passés, ont laissé une de leurs décorations au médecin du pape.

Des dépêches de condoléances sont arrivées à la famille de M. Laponi de tous les côtés. On a beaucoup remarqué celle du docteur Quirico, le médecin du Quirinal; il exprimait ses regrets et ceux de son royal client le roi Victor-Emmanuel III, pour la disparition de son confrère, qui opérait sur l'autre rive du Tibre.

Pie X a été très frappé par la mort de son fidèle médecin.

### DEPECHE

#### UN NAUFRAGE

Tokio 10. — Soixante hommes d'équipage d'un croiseur japonais regagnaient leur bord, lorsque par suite d'un violent coup de vent, la barque dans laquelle ils avaient pris place chavira et tous les matelots furent noyés.

On croit que la barque était beaucoup trop chargée.

#### COLLISION EN MER

Livourne 10. — Hier matin, le paquebot Segefa, commandé par le capitaine Lacomme, arrivant de Gênes, et se rendant à Naples, a été abordé, au moment où il sortait du vieux port, par le «Fula», capitaine Tangorov, portant pavillon grec.

Le «Segefa» fit immédiatement eau et un désastre paraissait certain. Heureusement, le choc s'est produit à peu de distance des jetées et sans concours extérieur, le navire put virer de bord et venir s'échouer à proximité du port marchand d'où l'on put sauver les passagers et l'équipage.

Les machinistes, jetés les uns sur les autres par la violence du choc, eurent le sang-froid d'éteindre les chaudières avant l'envahissement par l'eau, ce qui évita une terrible explosion.

Le «Segefa» comptait 50 émigrants et 32 passagers de Ire et Ille classe, embarqués à Gênes.

Les deux navires sont assurés.

On ne s'explique pas la cause de cet accident; car le «Fula» a donné les signaux réglementaires avant l'abordage.

#### LES TROUBLES AU MAROC

Tanger 9. — L'amiral Touchard est arrivé avec trois navires de guerre. Le ministre de la guerre et le caïd Mac Lean sont attendus ici le 11 décembre, avec un millier d'hommes destinés à renforcer les troupes gouvernementales. On dit que Raissouli est en pourparlers avec les Andjeras pour faire la paix avec eux.

Marnia 9. — On signale un engagement entre une colonne du prétendant et des gens de la tribu des Guelaya, soumis au sultan. La surprise a eu lieu à Souk-el-Adé. La colonne du prétendant a eu dix tués et de nombreux blessés, mais elle n'a pas tardé à reprendre l'offensive.

Les Guelaya se sont enfuis, abandonnant leurs familles et leurs troupeaux. Les hommes du prétendant ont brûlé les maisons et, chargés de butin, ils ont gagné le camp de Salouan.

#### LA FAMINE EN CHINE

Shanghai 10. — Les nouvelles des principaux cantons au nord de Kiang-si confirment l'atrocité de la famine.

Pour parer à ce fléau, le gouvernement chinois a accordé 500,000 taels, outre l'exemption des impôts.

#### BIBLIOGRAPHIE

##### NOUVELLE COLLECTION POUR LA JEUNESSE (Illustrée de gravures en couleurs)

L'éloge de cette collection n'est plus à faire. Le succès qu'elle a eu et continue d'avoir auprès du jeune public auquel elle est destinée montre que les éditeurs ont atteint le but qu'ils se proposaient.

Bien que de nombreuses collections pour la jeunesse existent déjà, — toutes d'ailleurs plus ou moins semblables les unes aux autres, — le besoin se faisait sentir d'une collection originale à bon marché, de jolis volumes richement illustrés de «gravures en couleur» et contenant des histoires «aussi instructives qu'émouvantes» où l'utile ne serait pas sacrifié à l'agréable.

De ces histoires, qui se distinguent toutes par leur caractère littéraire, les unes sont des récits d'aventures qui captivent l'esprit

de nos enfants, les autres des contes de fées ou des légendes du passé qui plaisent tant à l'imagination des petits.

Tout enfant qui aura entre les mains un des volumes de la collection désirera posséder les autres.

Payot et Cie, Editeurs, Lausanne.

#### POUR VIVRE VIEUX

Dans une vieille pièce, «Les Philosophes modernes», on voit arriver Crispin, sur la scène. Il marche à quatre pattes et déjoue d'une laitue. Pour expliquer et sa posture bizarre et sa maigre pitance, il dit:

«En nous civilisant, nous avons tout perdu. La santé, le bonheur et même la vertu. Je me renferme donc dans la vie animale. «Vous voyez ma cuisine, elle est simple et frugale.»

Ce Crispin, qui débitait cela en 1760, avait déjà raison, mais il aurait encore plus raison actuellement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a constaté que si l'homme ne vit pas plus longtemps, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. L'homme est constitué pour vivre plus longtemps qu'il ne vit, mais, comme le disait déjà Sénèque: «L'homme ne meurt pas, il se tue.» Il se tue tous les jours un peu, parce que tous les jours, il se permet quelque petite infraction aux règles de la Nature: veilles, fatigues physiques et morales exagérées, excès de tous genres et particulièrement, excès d'alimentation. L'excès d'alimentation abîme notre estomac et fait que nous emmagasinions dans nos tissus viraux des produits empoisonnés, qui causent les manifestations arthritiques, le rhumatisme, la goutte, la gravelle, l'eczéma.

D'un autre côté, par suite des veilles, des fatigues physiques et morales de l'existence à toute vapeur qu'on mène dans les grands centres, notre sang s'appauvrit et nos nerfs se mettent à grincer. Si nous pouvions faire comme Crispin, marcher à quatre pattes et déjeuner d'une laitue, ce serait le salut. D'ailleurs beaucoup le voudraient qui ne le pourraient pas.

Faut-il laisser les hommes se tuer, sans essayer de les laisser se tuer... plus lentement? Essayons de les laisser se tuer plus lentement de les faire vivre même dans de bonnes conditions et de les amener à devenir vieux sans que la vieillesse soit pour eux ce qu'elle est pour beaucoup, une véritable maladie.

Cet essai paraît, au premier abord, chose bien difficile, car il faut indiquer un médicament à deux fins; un médicament qui apporte et qui emporte; un médicament qui apporte du sang, des forces, qui tonifie les nerfs, et qui emporte les résidus, les poisons.

Nous serions bien embarrassés pour indiquer ce remède à deux fins, si nous n'avions pas les pilules Pink, parce qu'il n'y a que ce médicament réunissant ces conditions. Les pilules Pink sont le médicament qui apporte et qui emporte. Les pilules Pink apportent du sang, des forces, de l'énergie et vous pouvez leur faire apporter tout cela juste au moment où vous vous sentez anémié, fatigué, quand vous manquez d'appétit, que vous êtes pâle. En vous adressant aux Pilules Pink, vous faites une commande de forces, d'énergie, et la livraison est faite sans retard, sans désappointement.

Vous constatez, au contraire, par des symptômes non équivoques, tels que attaques de bile, nausées, douleurs rhumatismales, éruptions, attaques de goutte, gravelle, eczéma, qu'il y a des résidus empoisonnés dans votre corps, qui vous empoisonnent. Vite, vous appelez les pilules Pink et vous les chargez d'emporter d'enlever tout ça. Les pilules Pink corréctives, se chargent de l'élimination de ces poisons, elles visitent vos organes éliminateurs, foie, reins, intestins qui n'ont pu enlever plus, et les réparent. En ouvrant vos consciences, elles ne se contentent pas de faire uniquement la réparation pour laquelle vous les avez appelées, elles passent une inspection générale de votre machine, mettent tout en ordre et améliorent la qualité du combustible: le sang.

Ayez l'appétit de la vieillesse, et faites ce qu'il faut pour cela. Ce n'est pas bien difficile. Buffon a raison lorsqu'il dit que la durée naturelle de l'homme est de 90 à 100 ans. Nous savons bien que le nombre de ceux qui vont jusque là est petit, relativement au nombre de ceux qui n'y vont pas, mais enfin on y va. Et, de ce qu'on y va, quelques fois il est permis de conclure qu'on irait plus souvent, si des circonstances accidentelles, si des causes troublantes ne venaient s'y opposer. Les pilules Pink sont le médicament qui réparera les effets de ces causes troublantes.

Il faut garder une juste mesure en toutes choses, ceci n'est pas pour plaire aux jeunes gens et même à des personnes âgées. Si cette juste mesure n'est pas gardée, l'équilibre des recettes et des dépenses de l'organisme, qui constitue l'état de santé, n'existe plus, et il faut avoir alors recours aux pilules Pink, le médicament qui apporte ce qui manque et emporte ce qu'il y a de trop pour retrouver l'équilibre de la santé. Et c'est vraiment une chose excellente que cette double vertu des pilules Pink qui nous permet de surmener un peu la machine, quand il y a nécessité, que les affaires nous poussent et ne nous autorisent pas au repos, puisque, grâce aux pilules Pink, nous avons l'assurance de réparer ce surmenage en quelques jours. Les pilules Pink doivent avoir leur place dans chaque maison, elles sont indispensables.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Carlier et Jörin, droguistes, Genève, fr. 3.50 la boîte et 19 fr. les six boîtes franco.



# ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

**ANNONCE DE FORTUNE**  
LES LOTS SONT GARANTIS par l'Etat

Premier tirage le 20 Décembre.

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAIN aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

**9 MILLIONS 248,485 MARCS** seront tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 94000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNÉS en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lot possible, est éventuellement **600.000** marcs soit **Fr. 750.000** en or. En spécial il y a les suivants lots principaux :

1 lot 300000 marcs	1 lot 40000 marcs
1 " 200000 "	1 " 30000 "
1 " 100000 "	1 " 20000 "
1 " 50000 "	1 " 15000 "
1 " 45000 "	11 " 10000 "
1 " 40000 "	36 " 5000 "
1 " 35000 "	108 " 3000 "
1 " 30000 "	160 " 2000 "
1 lot 100000 "	437 " 1000 "
1 " 60000 "	578 " 500 "
1 " 50000 "	189 " 200 "

La loterie contient en somme 45500 lots et 8 primes parmi 94000 billets, de sorte que presque la moitié des billets amis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de **Mk. 50000**, celui du 2e tirage **Mk. 55000**, 3e **Mk. 60000**, 4e **Mk. 65000**, 5e **Mk. 70000**, 6e **Mk. 80000** et celui du 7e tirage final.

**Marcs 600000 soit fr. 750000.**

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet, ne donne droit qu'à la moitié, respectivement au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

Expédie les billets, donnant droit au PREMIER tirage, officiellement fixé au prix net de **Fr. 7.50** le billet entier, **3.75** le demi-billet, **1.90** le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement : 50 centimes.

À cause de l'époque rapprochée de tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au **20 Décembre** en toute confiance à

**Samuel HECKSCHER** seur.,  
Banquier à Hambourg. (Ville libre)

## CADEAUX DE NOEL

ETRENNES UTILES

### Grand choix de Machines à coudre

des meilleurs systèmes connus et perfectionnés pour Familles, Couturières, Tailleurs et Cordonniers

Machines à mains depuis 40 francs

MACHINES AVEC TABLE ET COFFRET DEPUIS 70 FRANCS

Franco dans toutes les gares du Valais

GARANTIE 10 ANS

VENTE A L'ESSAI

REPARATIONS GRATUITES

FACILITÉS DE PAYEMENTS

Fournitures complètes

PIÈCES DE RECHANGE POUR TOUS SYSTEMES

ATELIER DE RÉPARATIONS A

### l'Agence Agricole et Industrielle

du Valais



**A.-H. FONTAINE, SION**  
665 MAISON FONDÉE EN 1878 Téléphone

## Instrument de musique

### A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture, pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.


### Pommade Mage

indispensable pour foulures, contusions, entorses, luscations, douleurs rhumatismales, etc. est en vente chez L'UNIQUE PROPRIÉTAIRE Mme STOCKER-MAGE, rue de Lausanne, Genève. — Prix du pot fr. 2. 688

Envoi contre remboursement

### MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan



MANDOLINES en palissandre et nacre  
Fr. 13, 15,75, 19,75

Qualité extra : Fr. 25, 30, 150

GUITARES ; Fr. 7,50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

### TIRAGE Binningen en Décembre 1906

#### Billets de loterie

de Binningen, d'Aegeri, ainsi que de Göschenental, Neuchâtel, Schindellegi, sont envoyés à fr. 1 et liste O-F-2203 à 20 cts. 660

par le dépôt de billets de loterie de Madame HIRZEL-SPOERRI, Zoug

#### GROS LOTS 5--40000 frs.

sur dix billets un gratis

### En 2-8 jours

us guitares et toutes grosses au cou dispa raissent : 1 flac à Fr. 2,20 de mou avant qu'on ne soit en route. Mon huile pour les oreilles a guéri tout aussi rapidement l'écoulement et le relâchement de l'oreille. 1 flacon fr. 2,20.

**S. FISCHER, méd.**  
à Grub Appenzel Rh.-E.) 74

## Thés de Ceylan

### de Chine

467

### Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicer

PLUS DE 50 MILLIONS DE FRANCS dans l'espace de 24 mois

Sans risque et d'une manière lé gale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un SYNDICAT

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne négige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco. 555

EFFECTENBANK à BERNE

### A LOUER

belle chambre meublée au soleil dans appartement confortable, éventuellement une chambre non meublée. 699

Adresse à demander à l'expédition du journal.

## Rich. HEUSSER

FABRICANT DE FOURNEAUX

### COLOMBIER (Neuchâtel)

Poêles portatifs — Nouveau système — Grilles mobiles

Brevet Nro : ou demandé — Catalogue sur demande. 616

## CHOCOLAT SUCHARD

TOUJOURS LE MEILLEUR

POUR CUIRE ET POUR CROQUER.

### TOUJOURS PRÊTS A EXPÉDIER

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés. — Grandeur exacte au dessin ci-contre

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. En cas d'accident, rhabillage gratis et immédiat.

Fr. 8,50 en nickel ou acier noir.  
» 9,50 en nickel décorée, cadran couleur  
» 15.— en argent contrôlé et gravé

Envoi franco contre remboursement par la fabrique.

### LS WERRO FILS

MONILIER près MORAT

Maison de confiance fondée en 1896

Atelier spécial, pour rhabillages de montres de tous genres, aux prix les plus bas. — On accepte en paiement, les vieilles boîtes de montres or et argent. 608



### LA PLUS IMPORTANTE

## LOTERIE

est celle pour la nouvelle église catholique de NEUCHÂTEL

à UN FRANC le billet

Gros lots de fr. 40.000, 15.000, etc.

Un gagnant sur 38. Billets variés.

Les billets sont en vente chez GANTER Ch. coiffeur à Sion, Mme Vve Jos. BOLL à Sion Maurice MARSCHALL, Bibliothèque de la gare, Sion, Felix MAYE, Café du Cerf, Sion et C. de SIEBENTHAL, coiffeur à St-Maurice 625

on envoyés contre remboursement par

Mme FLEUTY Agence Générale Rue Gourgas, 4 GENEVE

On cherche des revendeurs

S'adresser aussi à Mme FLEUTY à Genève

### MARIAGES

Institut Matrimonial, pour faciliter entre familles honorables les alliances les mieux assorties au point de vue physiologique et social. Dot de 5,000 à 100,000. Discretion. 682

AGENCE CONTINENTALE, 10 Rue du Prince à GENEVE.

### Viande de cheval

La boucherie chevaline DEGERBAIX A LAUSANNE

expédie en port du contre remboursement depuis 5 kg. Viande de cheval au prix de 50, 60 et 70 ct. le kg. — Indiquer le prix en faisant la commande. H-9712-L

## Grande Loterie de Capitaux

garantie légalement par le haut Gouvernement de Hambourg 038

# 600000

# 11,560,000

Francs.

Mars ou Fres. 750,000

comme gros lot sont offerts en cas le plus heureux par la Nouvelle Grande Loterie de Capitaux, garantie par l'Etat de Hambourg. — Mais en tous cas :

1 Prime de Mars	30000
1 Lot de Mars	20000
1 Lot de Mars	10000
2 Lots de Mars	6000
2 Lots de Mars	5000
1 Lot de Mars	4500
2 Lots de Mars	4000
1 Lot de Mars	3500
2 Lots de Mars	3000
7 Lots de Mars	2000
1 Lot de Mars	1500
11 Lots de Mars	1000
36 Lots de Mars	500
103 Lots de Mars	300
160 Lots de Mars	200
437 Lots de Mars	100
578 Lots de Mars	300
27764 Lots de Mars	169
16448 Lots de Mars	200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

L'arrangement favorable de cette loterie d'argent est de telle manière que tous les 45,550 prix et les 8 primes extraordinaires indiquées ci-dessus seront décidés avec sûreté en 7 classes successives. — Le Lot principal de la première classe peut monter en cas le plus heureux éventuellement à Mars 50,000, dans la 2e à Mars 25,000, dans la 3e à Mars 10,000, dans la 4e à Mars 6,000, dans la 5e à Mars 4,000, dans la 6e à Mars 2,000, et dans la 7e à Mars 1,000, Mars, etc. — La maison de commerce nommée au pied invite par la présente respectueusement à s'intéresser dans cette Grande Loterie de Capitaux.

Les personnes désirant donner des ordres sont priées d'ajouter les montants respectifs en Billets de Banque de Suisse, ou de tous pays européens, ou le plus commode sera d'envoyer l'argent par mandat de poste international, Bons de Poste français timbré-poste ou à désir contre remboursement.

Pour le tirage de la première classe coûte

1 billet original entier	Fr. 7.50
1 demi-billet original	3.75
1 quart de billet original	1.90

Le prix des billets des classes suivantes et aussi la distribution de tous les prix et dates des tirages, enfin tous les détails on peut voir du plan officiel. — Chacun recevra entre ses mains les billets originaux pourvus des armes d'Etat, et en même temps le plan officiel des tirages, où l'on verra tous les détails nécessaires. De suite après le tirage chaque intéressé recevra la liste officielle des primes tirées, pourvus des armes d'Etat. Le paiement des lots se fera selon le plan promptement, sous la garantie de l'Etat. Les prix sont payables en Monnaie allemande. En cas que contre notre attente, le plan des tirages ne convienne pas à un des intéressés, nous sommes bien prêts à prendre retour avant le tirage les billets qui ne conviennent pas et restituer le montant reçu. Nous prions de bien vouloir nous envoyer les ordres le plus promptement possible mais en tous cas avant le

**20 DECEMBRE 1906.**  
(Date du tirage de la première classe)

### Valentin & Co

Maison de Banque

### HAMBURG

Ville libre, Allemagne

Si l'on désire, le plan officiel des tirages est envoyé gratuitement d'avance.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

(10)

## LA BELLE MARION

VII

### BADGER REPARAIT

Mais Badger n'est plus Badger aujourd'hui. Sans répondre aux gracieuses questions de miss Fernor, il se pencha vivement hors de la rampe, le cou tendu pour voir ce qui se passait au dessus de lui; et soudain, avec une exclamation étouffée et une grimace de colère, il tourna la manivelle, s'enfonça rapidement avec sa machine dans la cage de l'ascenseur.

Instinctivement, Marion chercha du regard ce qui avait pu causer son émoi. Et devant les yeux comme il avait fait, elle entrevit, penchée à la rampe du palier supérieur, la forme légère, l'élégante toilette, de la nouvelle habitante de Grandison-Mansions. L'expressif visage tourné vers elle n'était pas de ceux qu'on peut oublier, et le voyant cette fois bien en face, Marion eut la sensation de

l'avoir déjà rencontré; mais à peine si l'apparition dura l'espace d'un éclair. Se voyant observée, la dame s'était retirée rapidement.

« En vérité, nous nageons jusqu'au cou dans le mystère », se dit Marion, observant elle-même sa porte et le petit passe-partout qu'elle emportait invariablement le soir, en véritable « bachetorgil » (jeune fille qui vit en garçon, expression courante du vingtième siècle, décidée à n'entraver en rien l'indépendance de ses mouvements, pas même par l'attente d'une femme de chambre somnolente et revêche. D'ailleurs, ce logis de 12,500 francs offrait sous ses apparences modestes, une telle variété de perfectionnements ultra-modernes, qu'on eût pu à la rigueur, se passer des trois femmes et du « page » constituant selon les idées anglaises le minimum absolu du service puisse être réduit.

Traversant les deux premières pièces, miss Fernor arriva dans le salon où elle se tenait d'habitude avec sa tante, mais où elle ne pensait trouver à cette heure que les derniers envois de la poste.

— Eh quoi! tante Jane! encore debout? s'écria-t-elle. Ah! ce n'est pas bien! Si j'avais pu vous croire capable de me manquer ainsi de parole, je serais revenue tout droit du théâtre, au lieu de m'attarder à bavarder au club

avec Gawen Paget.

— Ne me grondez pas, dit tante Jane, relevant la tête du livre sur lequel elle sommeillait; (délicate figurine de Saxe au teint de porcelaine, aux mains diaphanes, aux cheveux argentés, merveilleusement encadrée de fines soieries, de dentelles précieuses et de bijoux chatoyants). Ne vous fâchez pas, Marion. Si j'ai attendu, c'est que j'avais quelque chose de curieux à vous dire. Il m'est arrivé ce soir une aventure surprenante...

— Vraiment? dit Marion intéressée; car miss Jane Middleton n'avait aucunement l'habitude de faire une montagne d'une taupinière. Contez-moi vite cela.

Voici. Il y avait à peine une demi-heure que vous étiez sortie, lorsque votre camariste, Crispin, vint m'informer qu'un M. Percy demandait à me parler, ayant à me remettre, pour ma nièce, un message pressé. Je dis de l'introduire. Il entre: long, dégingandé, œil vague, moustache tombante, démarche molle, un de ces hommes qui vous font toujours l'effet d'être prêts à se démolir; mais tout de même un gentleman, à ce qu'il me sembla.

« Je regrette, dit-il, que votre nièce soit sortie. Mais si vous êtes au fait de l'affaire qui m'amène, il n'y aura pas de temps perdu. Je suis le représentant de l'habile homme qui

lui prête en ce moment le concours de son expérience dans la généreuse entreprise qu'elle tente pour tirer un ami d'embaras »

— Ici, il s'arrêta, comme s'il attendait que je lui nommasse son habile homme.

Marion sentit son cœur battre. Elle n'avait jamais soufflé mot à sa tante soit de ses rapports avec M. Quayne, soit de son plan pour délivrer Nigel Lukyn, attendu que miss Middleton eût été la dernière personne au monde à favoriser ou approuver cet aventureux projet.

— Que lui avez-vous répondu? demanda-t-elle dissimulant son trouble.

— Je lui ai répondu que je ne savais absolument pas de quoi il me parlait, naturellement. Sur quoi, il parut subitement découvrir son erreur et me priant poliment de vouloir bien lui dire mon nom, s'écria avec mille excuses qu'il s'était évidemment trompé d'étage, qu'il avait cru se trouver chez Mrs Molyneux, etc., etc., et enfin, il se retira.

Marion eut un soupir de soulagement.

— Y avait-il là vraiment de quoi vous faire veiller? dit-elle.

— Non pas, si c'était tout, fit tante Jane. Mais j'appelai immédiatement Crispin, et l'ayant interrogé, j'appris que cet homme, après avoir demandé miss Fernor, s'était bel et bien

informé si « miss Middleton » voudrait le recevoir, au lieu de sa nièce, preuve absolue que ce personnage a menti. Que pensez-vous de cela, Marion?

— Et vous, ma tante?

— Je crois fermement que nous avons ici un joli petit projet de cambriolage, et qu'il faut avoir l'œil sur l'argenterie.

— Peut-être, dit Marion, vaguement.

Et elle demeura songeuse.

Que le soi-disant M. Percy fût venu dans le but d'obtenir quelque détail précis sur le plan organisé par elle, avec l'aide de Quayne et que ce fût justement le nom de Quayne qu'il voulait extorquer à miss Middleton, elle n'en doutait aucunement. Mais comment ce projet avait-il transpiré? Et qui au monde pouvait avoir intérêt à s'immiscer en cette affaire, soit à lui susciter des difficultés?

Autre question: Par quel hasard — si hasard il y avait — cet individu aux manœuvres louches se trouvait-il précisément connaître cette Mrs Molyneux, à laquelle Badger semblait si désireux de laisser ignorer qu'il était employé chez M. Quayne?

(à suivre)